

La récréation

Textes et références

- Document d'accompagnement « Pour une scolarisation réussie des tout-petits » p.25
- Programmes de 2008, p.12 §5 « l'organisation du temps respecte les besoins et les rythmes biologiques des enfants. »
- Dossier sur des cas concrets [sur le site de la MAIF](#)

L'origine du mot récréation

D'après les dictionnaires, la récréation est un moment de détente qui vient après une occupation plus sérieuse (Le Robert). Dans son sens le plus archaïque, il s'apparente au réconfort (1215) et vient du latin *recreatio*. Ce mot connaît un emploi scolaire dès 1482. Il dérive lui-même de récréer (1501) qui dans sa forme ancienne (X^e siècle) a le sens de « ranimer » et vient du latin *recreare* (fin du XIV^e siècle). Il apparaît dans son sens actuel au XIX^e siècle, construit à partir de « recréer » et d'après le mot « création ».

« On comprend alors qu'avant d'avoir un rôle pédagogique, la récréation soit perçue comme devant reconstituer la force de travail et l'attention mobilisée en classe. » in *Julie Delalande – La cour de récréation – Presses Universitaires de Rennes – 2001*

Les besoins de l'enfant

L'enfant a besoin d'une pause dans les temps d'apprentissage ce qui justifie que la récréation soit placée au milieu de la demi-journée (autant que possible).

La récréation est un moment de défoulement moteur et de jeux de compétition. En MS, les garçons jouent à se poursuivre, au ballon, à se battre et à courir. Les filles sont plutôt par 2, par 4 ou par 6 et plus calmes, elles jouent à des jeux symboliques. En grandissant les enfants formeront des groupes de plus en plus stables.

Ce moment peut être angoissant, surtout pour les plus jeunes ou les enfants plus fragiles.

La récréation permet le contact d'enfants d'âges différents et une construction sociale des règles en dehors de l'école.

PÔLE

MATERNELLE 17

inspection académique
Charente-Maritime

É
éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche



FA 170001700017

Organisation

Sortie et retour en classe

- L'habillage et le déshabillage avec l'enseignant et l'ASEM font partie du temps de récréation et permettent des échanges verbaux privilégiés. Ils font également partie de la construction de l'autonomie et doivent donc être des objets d'apprentissage sur un mode pédagogique qui privilégie l'individualisation.
- Un bref rappel des règles, notamment des règles de sécurité, est utile.
- Les entrées et sorties peuvent être plus ou moins structurées (par 2, 1 par 1..) et se font toujours dans le calme. Le mode de déplacement des élèves doit tendre à devenir le plus naturel possible pour construire là aussi l'autonomie. On évitera la pratique du « petit train » dès lors que les élèves connaîtront les lieux .

Pendant la récréation

- Les TPS/PS ou PS, en début d'année, profiteront pleinement de ce temps s'ils sont seuls dans la cour.
- Échelonner les sorties en récréation (par ex. toutes les 10 min) permet à chaque classe de mieux profiter de la cour et de ses structures.
- L'utilisation des structures et des jeux peut être totalement ou partiellement organisée. Par exemple, le matin pour les PS/MS et l'après-midi pour les GS.
- Penser à ne pas proposer systématiquement les mêmes jeux. Par exemple : ne pas sortir les vélos tous les jours.

Les adultes sont disponibles, à l'écoute de ce qui se passe et en observation active

- L'Asem est disponible pour l'aide à l'habillage et au déshabillage. Elle est également présente pour répondre aux besoins des enfants (aller aux toilettes, se moucher ou boire).
- L'équipe enseignante se met d'accord sur les règles d'organisation et d'utilisation du matériel et des structures et communique ces règles au personnel présent lors de l'interclasse. Par exemple : avoir le droit de se cacher ou non dans les buissons, utilisation limitée des pelles et seaux au bac à sable, utilisation des ballons, des vélos dans un secteur...).
- L'enseignant est présent dans la cour et assure une surveillance active. Il prévient les accidents, gère les conflits, rassure les plus anxieux ou les plus jeunes.
- Il veille à ce qu'aucun élève ne soit victime de brutalités physiques ou psychiques.
- Il est attentif aux sollicitations des élèves en apportant une réponse adaptée à chacun en évitant les phrases du type « ne joue plus avec lui, va plus loin, c'est un méchant, tu es grand, ... »
- Il est vigilant aux attitudes qui peuvent alerter : l'enfant trop souvent seul, le groupe d'élèves isolé dont on ne saisit pas bien l'activité.
- Il peut également utiliser ce moment pour procéder à des observations sur la pratique du langage des élèves, ou porter son attention sur des enfants ayant un comportement en classe qui l'interpelle.
- Il peut enfin investir des lieux précis dans la cour : structures de jeux, marquages au sol, engins mobiles pour donner des règles de passage ou de fonctionnement et pour proposer des règles de jeux qui feront évoluer l'engagement physique des élèves.

La cour de récréation est un espace naturellement investi et réparti par les enfants. Ils apprennent à conquérir les lieux : ils jouent au ballon dans un grand espace et participent à des jeux plus secrets dans une haie. L'enseignant tout en veillant à leur sécurité physique et psychique, s'intéressera à cet investissement et aux habitudes instaurées par les élèves.

Quelques remarques

- Consulter un forum de parents échangeant sur les temps de récréation est instructif : ce temps scolaire est vu comme potentiellement inquiétant.
- Que retiennent les enfants de ce temps ? Que vivent-ils réellement ? Ce sont deux sujets à aborder très régulièrement dans toutes les classes.
- L'organisation de la surveillance et ce qui se passe réellement dans la cour sont des points à porter régulièrement à l'ordre du jour des conseils de maîtres.